



LÉGENDE

Protection de la plaine inondable

- Aire assujettie aux cotes de crues
- Zone de crue de récurrence 20 ans selon la convention Canada-Québec
- Zone de crue de récurrence 100 ans selon la convention Canada-Québec
- Zone sujette aux inondations par embâcle
- Autres plaines inondables
- PDCC 20 ans
- PDCC 100 ans
- Rivière du Nord

RÈGLEMENT NUMÉRO: 0309-000
ANNEXE 5
DATE: 2010-04-01

